



## Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale : L'austérité n'est pas une excuse pour le racisme

21 mars 2013 – Les répercussions sociales de la crise économique mondiale actuelle ne doivent pas devenir une excuse pour laisser passer le racisme et les préjugés, ont affirmé **Morten Kjaerum**, directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (**FRA**), M. l'Ambassadeur **Janez Lenarčič**, directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (**BIDDH**), et **Eva Smith Asmussen**, présidente de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe (**ECRI**), dans une déclaration conjointe destinée à célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale<sup>1</sup>.

Le racisme et la discrimination persistent et ont même augmenté par endroits, en dépit des multiples législations nationales et traités internationaux les interdisant. Parmi ceux-ci figurent la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention européenne des droits de l'homme, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et la décision-cadre de l'UE sur le racisme et la xénophobie, sans compter un nombre important d'engagements pris par les pays membres de l'OSCE.

« La triste vérité est que la violence, la discrimination et les crimes de haine dirigés contre des minorités ethniques et des migrants demeurent une réalité quotidienne dans toute l'Union européenne », a indiqué Morten Kjaerum de la FRA. « Or, ces personnes contribuent à la diversité de nos sociétés, dont nous savons qu'elle est un moteur de changement social, mais aussi de croissance économique. Il s'agit là d'un énorme potentiel non exploité que nous serions mal avisés d'ignorer. »

Les compétences et les talents des membres de minorités dans nos sociétés – qu'il s'agisse de citoyens des pays dans lesquels ils vivent ou de personnes ayant migré récemment – doivent être reconnus et mieux utilisés. Une approche proactive qui mette en valeur la diversité tout en approfondissant l'intégration contribuerait à réduire la discrimination raciale, à renforcer la sécurité et à stimuler la croissance.

« Des périodes de récession économique grave peuvent générer une plus grande exclusion sociale, qui conduit souvent à rechercher des boucs émissaires, et ce sont alors les minorités qui sont les premières à souffrir », a indiqué Janez Lenarčič du BIDDH. « Pour s'attaquer à ces problèmes, le BIDDH a récemment renforcé ses programmes de formation policière et continue à mettre en lumière les incidents et les réponses qui y sont apportées dans son rapport annuel sur les crimes de haine. »

Dans les pays les plus touchés par les conséquences de la crise économique, on observe un attrait accru pour les partis extrémistes, profondément hostiles à la diversité ethnique, religieuse et culturelle. Leur rhétorique agressive alimente souvent l'intolérance à l'égard des minorités en insinuant qu'elles représentent un danger pour l'identité nationale, voire même pour la sécurité nationale, ce qui peut conduire à une prolifération des crimes de haine et des agressions racistes.

« En Europe, le soutien aux partis xénophobes s'est accru lors des élections récentes et ces partis ont remporté des sièges au sein de coalitions gouvernementales et de parlements dans plusieurs pays », a déclaré Eva Smith Asmussen de l'ECRI. « Les gouvernements affirment souvent que le racisme n'existe pas dans leur pays, ce qui est malheureusement souvent faux. Il est grand temps

qu'ils ouvrent les yeux et assument leurs responsabilités afin de lutter contre l'intolérance qui se manifeste au travers de préjugés comme l'antitsiganisme, l'antisémitisme ou l'islamophobie. »

Les responsables des trois organisations ont appelé à multiplier les efforts pour lutter contre le racisme et la discrimination et à renforcer la coordination entre les organisations gouvernementales internationales afin de soutenir les décideurs à un moment où les ressources sont limitées et les défis si importants. Ils ont également souligné que les décideurs et les organisations de la société civile devaient développer des initiatives au niveau local, dans la mesure où les personnes du terrain sont les mieux placés pour définir les besoins des migrants et des minorités ainsi que pour y répondre.

---

<sup>1</sup> Les Nations Unies ont désigné le 21 mars comme Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale en 1966 en mémoire des 69 personnes assassinées six ans plus tôt à Sharpeville, en Afrique du Sud, au cours d'une manifestation pacifique pour protester contre le régime de l'apartheid.